



CAP Petite Enfance en contrat d'APPRENTISSAGE

LIEU DE LA FORMATION

Département 44 : 11 place Jean Perrin 44400 REZÉ

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ De fin août 2012 à juin 2013 (période d'examen comprise)
- ▶ De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ▶ 1 semaine en formation théorique à l'ARIFTS et
3 semaines chez l'employeur

400 heures d'enseignements professionnels
70 heures d'enseignements généraux

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ▶ Être âgé(e) de 18 ans à 25 ans (sans limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés),
- ▶ Être titulaire du Brevet des collèges ou avoir le niveau scolaire équivalent,
- ▶ Être éligible au CAP Petite Enfance en 1 an,
- ▶ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.

SUIVI PÉDAGOGIQUE ET VALIDATION

Le suivi pédagogique de l'apprenti est co-construit entre l'ARIFTS et l'Employeur :

- ▶ Mise en place d'un livret d'apprentissage et de formation,
- ▶ Rencontre du Maître d'Apprentissage et du formateur chargés de l'évaluation pédagogique de l'apprenti,
- ▶ Rencontre de l'employeur par le CFA Alternance pour une évaluation du partenariat,
- ▶ L'apprenti valide sa formation en se présentant au Diplôme d'État du CAP Petite Enfance de niveau V.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Retrait du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est disponible :

- ▶ sur le **site internet www.arifts.fr**
rubrique «formations qualifiantes»
- ▶ au **secrétariat**, 11 place Jean Perrin à REZÉ

RÉUNIONS D'INFORMATION

Mardi 3 avril ou Mercredi 13 juin 2012

à 18H

à REZE, 11 place Jean Perrin
(avec la présence du CFA Alternance)

RENSEIGNEMENTS

**Informations sur le
CONTRAT et l'éligibilité**

**Informations sur la
FORMATION et son contenu**

CFA ALTERNANCE

**42 rue Hauts Pavés
44000 NANTES**

Tél : 02.51.82.72.08
Fax : 02.51.82.73.97

cfaalternance@orange.fr

www.cfaalternance.org

ARIFTS

Service Formation CAP Petite Enfance

**11 place Jean Perrin
44400 REZÉ**

Tél : 02.40.84.29.84
Fax : 02.51.70.00.13

v.loreau@arifts.fr

www.arifts.fr
rubrique «formations qualifiantes»